

# COMMUNE DE ROQUECOURBE (Tarn)



## **BUDGET PRIMITIF 2019** **Note de présentation brève et synthétique**

### Introduction

- 1- Éléments de contexte et priorité du budget
- 2- Section de Fonctionnement
- 3- Section d'Investissement
- 4- Endettement de la collectivité
- 5- Taux d'imposition
- 6- Principaux ratios

## **INTRODUCTION**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles et jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2019 de la commune.

## **1 - ELEMENTS DE CONTEXTE ET PRIORITES DU BUDGET**

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépense et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Le budget primitif 2019 de la commune de ROQUECOURBE se caractérise par :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus au public avec maintien de la masse salariale, limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services. On soulignera une augmentation de 10% des subventions aux associations.
- Des recettes de gestion des services marquées par la continuité de la baisse des dotations de l'Etat et le maintien des taux de fiscalité communale, identiques à l'année 2018.
- La poursuite maîtrisée des investissements indispensables au fonctionnement des services à la population et à la sécurité des personnes et des biens qui seront financés par autofinancement et subventions.

## **2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT : RESSOURCES ET CHARGES** **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET BP 2019**

La baisse des concours financiers de l'Etat continue en 2019 et a un impact significatif sur les recettes de la commune. La baisse cumulée de la DGF (dotations de l'état) atteint désormais 98.068 €. Le montant de la DGF n'était pas notifié par les services de l'Etat au moment de l'édition du projet du budget primitif. Cependant, les estimations 2019 ont été effectuées en prenant en compte une baisse de 1.7%.

C'est le premier exercice après le transfert de la crèche dont l'impact sur le budget s'est traduit par une diminution des recettes au niveau de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes.

L'amélioration de l'excédent de fonctionnement se poursuit comme suit :

2014 : + 55.000 € / 2015 : + 70.000 € / 2016 : + 154.000 € / 2017 : + 206.000 € / 2018 : + 178.637 €

Les dépenses de fonctionnement sont en 2018 de 1.349.250 € contre 1.578.324 € en 2017.

En section de fonctionnement, les prévisions budgétaires pour les dépenses de gestion courantes sont reconduites pour des montants similaires à l'année 2018. Compte tenu des difficultés budgétaires rencontrées par les Associations, afin d'améliorer leur fonctionnement et remercier leur contribution à l'animation du village, il est retenu une majoration de 10% des subventions perçues l'année précédente à l'ensemble des bénéficiaires, soit une enveloppe de 23 620.00 €.

Les réalisations de l'exercice 2018 et les prévisions du BP 2019 en section de fonctionnement s'établissent comme suit :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>CA 2018</b>	<b>BP2019</b>
<b>RECETTES</b>			
013	Atténuations de charges	62 726.02	40 000.00 €
70	Produits des services	183 552.72	110 900.00 €
73	Impôts et taxes	978 856.34	982 323.00 €
74	Dotations et participations	158 907.41	155 150.00 €
75	Autres produits gest° courante	28 299.69	27 800.00 €
76	Produits financiers	15 475.54	14 553.00 €
77	Produits exceptionnels	100 070.14	1 000.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>Réelles de fonctionnent</b>	<b>1 527 887.86</b>	<b>1 331 726.00 €</b>
042	Opérations d'ordre	0.00	0.00
002	Excédent antérieur reporté	0.00	939 139.44
<b>Total recettes</b>	<b>de fonctionnement</b>	<b>1 527 887.86</b>	<b>2 270 865.44</b>
<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère général	344 853.71	<b>415 900.00 €</b>
012	Charges de personnel	747 916.70	<b>761 549.00 €</b>
65	Autres charges gest° courante	130 307.26	<b>145 408.00 €</b>
66	Charges financières	45 245.11	<b>40 561.87 €</b>
67	Charges exceptionnelles	38.88	<b>2 000.00 €</b>
68	Dotations aux provisions		<b>640 527.60 €</b>
022	Dépenses imprévues fonct.		<b>102 000.00 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>Réelles de fonctionnent</b>		<b>2 107 946.47</b>
023	Virement à la sect° d'investiss.		<b>161 140.97 €</b>
042	Opérations d'ordre	80 888.90	<b>1 778.00 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>de fonctionnement</b>	<b>1 349 250.56</b>	<b>2 270 865.44</b>
<b>RESULTAT DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>	<b>178 637.30</b>	

### **3 - SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES ET CHARGES** **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET BP 2019**

Le résultat d'investissement 2018 est déficitaire de 32.135 €. Ce résultat reste impacté par le remboursement des emprunts en capital pour un montant de 134.491 €.

On peut donc noter que la quasi-totalité de l'excédent de fonctionnement de l'année 2018 soit 178.637 € sera absorbé par le remboursement de la dette pour l'année 2019 ce qui laisse une faible latitude pour couvrir les projets d'investissements sur 2019.

En section d'investissement les principales opérations retenues sont :

- la poursuite de l'agenda d'accessibilité pour la mise en conformité des bâtiments publics, la tranche correspondant au bâtiment de l'hôtel de ville ainsi que l'office du tourisme sera réalisée pour un montant de travaux de 23.693 € au total.
- la réfection de la toiture du bâtiment public accueillant les services de la Poste de la Perception ainsi que de la bibliothèque municipale sera réalisée pour cause de fuites pour un montant de travaux de 24 500.00 €.
- la réfection de l'éclairage du gymnase sera réalisée par des tubes Led (équipements gratuits dans le cadre de la Loi sur la Transition Énergétique.) et pour un investissement de l'ordre de 1000 €.

Les réalisations de l'exercice 2018 et les prévisions du BP 2019 en section de d'investissement s'établissent comme suit :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>CA 2018</b>	<b>BP2019</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>10</b>	Dotations Fonds Réserves	51 875.77	91 340.17 €
<b>13</b>	Subventions d'investissement	46 643.74	93 437.00 €
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées		0.00 €
<b>27</b>	Autres immos financières		32 332.83 €
<b>Total recettes</b>	<b>Réelles d'investissement</b>		<b>217 110.00 €</b>
<b>021</b>	Virement de la section de fonct		161 140.97 €
<b>040</b>	Opérations d'ordre		1 778.00 €
	<b>RAR</b>		17 304.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>D'investissement</b>	<b>224 761.29</b>	<b>397 332.97 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>16</b>	Remboursement d'emprunts	<b>134 491.02</b>	117 064.80 €
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles	3 579.56	8 600.00 €
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	113 791.81	151 700.00 €
<b>23</b>	Immobilisation en cours	5 034.21	-
<b>204</b>	Subventions d'équipement	-	26 670.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>Réelles d'investissement</b>	<b>256 896.60</b>	<b>304 034.80</b>
	<b>RAR</b>		16 796.00
001	Solde d'exécution reporté		76 502.17
<b>Total dépenses</b>	<b>D'investissement</b>		<b>397 332.97</b>
<b>RESULTAT DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>	<b>- 32 135.31</b>	

#### **4 - ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE**

Les emprunts restants dus en début de mandat étaient de 2.075.000 €

31/12/2014 : 1.930.868 €

31/12/2015 : 1.778.547 €

31/12/2016 : 1.629.180 €

31/12/2017 : 1.481.645 €

Soit depuis le début du mandat une diminution de la dette de 594.335 €

La dette par habitant passe de 883 € en 2013 à 484 € à fin 2018.

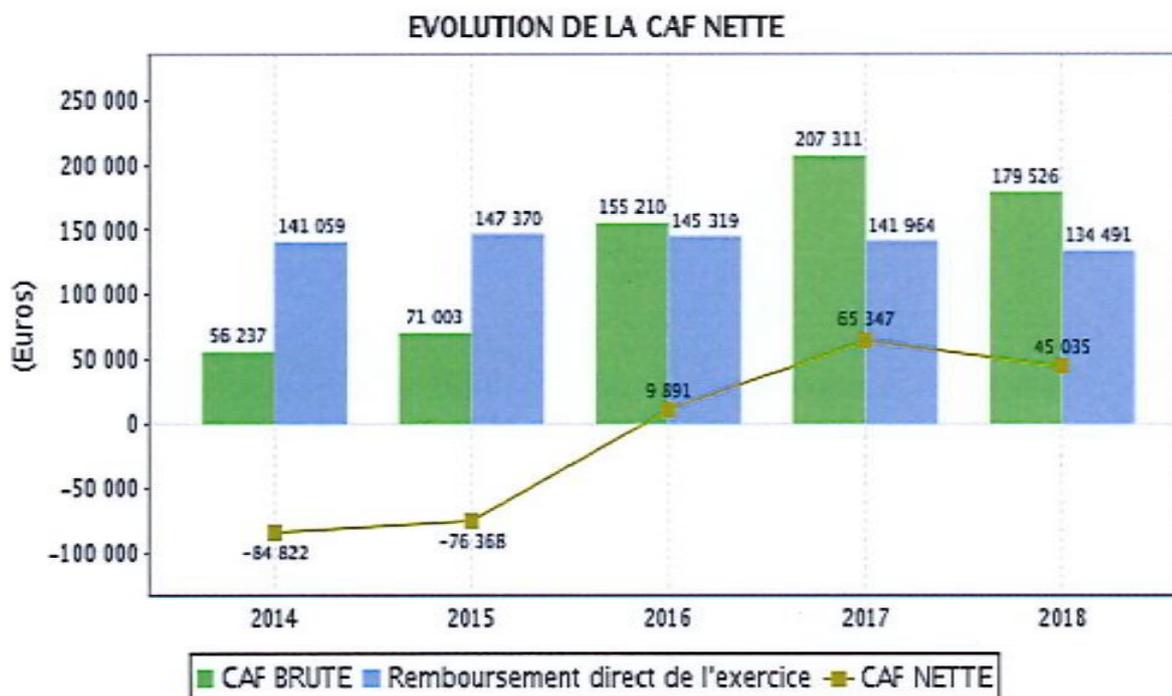
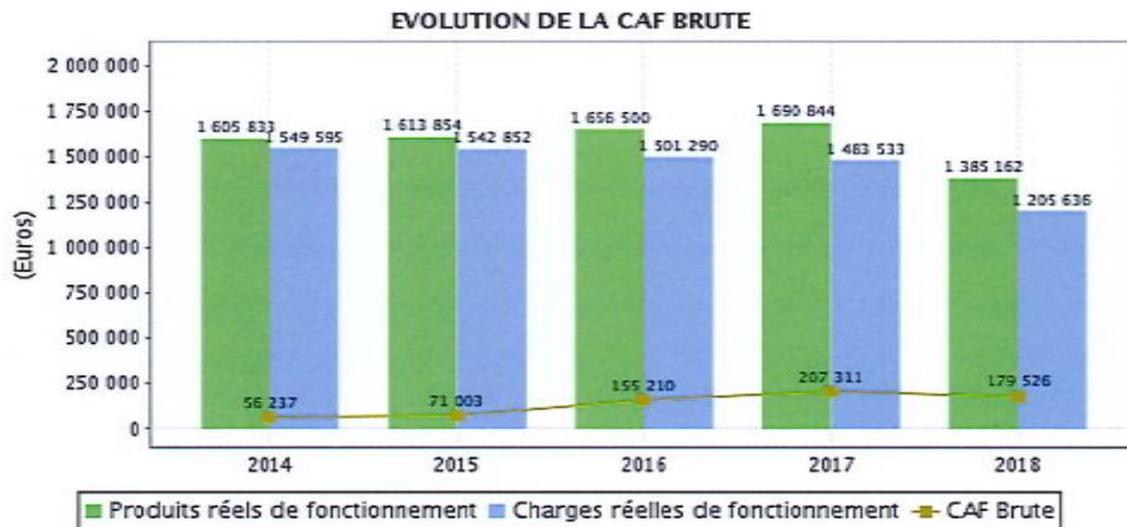
Le capital restant dû au 01/01/2019 est de 1 139 427.64.

#### **5 - TAUX D'IMPOSITION**

Pour l'exercice 2019 compte tenu du contexte social actuel des revendications sur le pouvoir d'achat et des difficultés de nos concitoyens, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur l'année 2019 et de les maintenir au niveau de l'année précédente soit :

<b><u>NATURE IMPOTS LOCAUX</u></b>	<b><u>BASE 2018</u></b>	<b><u>TAUX 2018</u></b>	<b><u>IMPOT 2018</u></b>
Taxe Habitation	2 813 000	7.32 %	205 912
<u>Taxe Foncier Bâti</u>	2 178 000	<u>19.66%</u>	428 195
Taxe Foncier non Bâti	30 100	91.65%	27 587
<b>TOTAL ATTENDU</b>			<b>661 694</b>

## 6 - PRINCIPAUX RATIOS DU BUDGET COMMUNAL



On notera que la capacité d'autofinancement nette, disponible pour l'investissement reste encore faible.